

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT
à l'interpellation Cédric Weissert et consorts –
Tests COVID pour enfants scolarisés, n'y a-t-il pas mieux à faire ? (22_INT_28)**

Rappel de l'intervention parlementaire

Depuis le début de la pandémie qui nous vivons (subissons), une attention particulière est mise sur le risque de transmission du virus dans le milieu scolaire, ceci plus fortement avec les récentes vagues de variants bien plus transmissibles.

Sans remettre en cause la volonté de tester et de casser les chaînes de transmissions, je suis néanmoins étonné de la méthode appliquée, à savoir que dès que plus de X enfants (généralement 4) sont malades dans une classe, peu importe la maladie, un test rapide est mis dans le sac de l'élève pour que les parents procèdent au test de leur enfant dans la soirée et informe l'établissement scolaire du résultat.

Cette procédure est mal vécue par les enfants, surtout les enfants en bas âge pour lesquels il est très difficile d'insérer un écouvillon dans le nez. Les pleurs et les mouvements de l'enfant rendent le test peu fiable, stressant et donc peu utile. Dans des périodes comme celle vécue en fin d'année 2021 où de nombreux élèves étaient malades pour différentes raisons, il fût difficile de tester nos enfants toutes les semaines d'autant plus avec les problématiques citées ci-dessus.

A ce titre j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Existe-t-il d'autres moyens de test que le test nasal qui pourrait être utilisé sur les enfants ?*
- 2) Le test salivaire utilisés par les centres de tests pourraient-ils être envisagés dans les écoles ?*
- 3) L'infirmier scolaire pourrait-il être sollicité pour ce type de test ?*

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses et ceci même si les règles sanitaires devraient bientôt être, pour la plupart, levées. Nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle vague à l'automne et devons donc tenir compte du vécu récent.

Ne souhaite pas développer

*(Signé) Cédric Weissert
et 9 cosignataires*

Réponse du Conseil d'Etat

Préambule

Comme tout test, les autotests antigéniques ne sont pas parfaits. Ils restent très spécifiques même si leur sensibilité n'est pas optimale. Certes, on peut donc manquer quelques cas positifs asymptomatiques mais l'expérience des derniers mois a montré que, dans les écoles, les clusters ont pu être contrôlés par la stratégie de dépistages ciblés par autotests et la mise en isolement des cas positifs et leur entourage proche. De plus, les autotests ont l'avantage, surtout dans la situation épidémiologique tendue que nous avons vécue, de donner un résultat en 15 minutes et sont faciles à pratiquer. Une décision d'isolement ne doit pas attendre un résultat qu'un laboratoire doit analyser et qui peut arriver jusqu'à 36-48h plus tard.

L'école a fait sa part dans cette lutte contre l'épidémie mais ne pouvait pas la contenir à elle seule. La stratégie adoptée a fait apparaître que près de la moitié des cas d'enfants scolarisés dans les écoles publiques étaient asymptomatiques et ont été mis en évidence par les tests ciblés.

Donc cette démarche a participé à casser les chaînes de transmission, tout en maintenant l'immense majorité des enfants dans le circuit scolaire normal et en présentiel.

Cette approche n'était certes pas parfaite, mais tous les intervenants ont dû rester modestes dans toutes les actions déployées face à un virus qui a impacté fortement les vies de tout un chacun et que tous ont peiné à maîtriser. C'est le lieu de rappeler que les enfants, qui n'ont pas participé directement à la surcharge hospitalière, ont payé globalement un lourd tribut à cette épidémie.

Réponses aux questions

Au vu des considérations générales qui précèdent, voici les réponses du Conseil d'Etat aux questions posées.

1. Existe-t-il d'autres moyens de test que le test nasal qui pourrait être utilisé sur les enfants ?

Il n'y a que l'autotest nasal qui donne un résultat en 15 minutes et qui peut être pratiqué à domicile par les parents.

2. Les tests salivaires utilisés par les centres de tests pourraient-ils être envisagés dans les écoles ?

Les professionnels de l'école ne peuvent pas effectuer de geste médical. Il faudrait donc déployer une équipe sur site lors de chaque « alerte » pour une classe, ce qui était tout à fait impossible durant cette 5^{ème} vague, car cela aurait nécessité le déploiement quotidien d'une trentaine d'équipes (certains jours, plus de 100 classes étaient concernées par des cas positifs).

3. L'infirmier scolaire pourrait-il être sollicité pour ce type de test ?

Les infirmières et infirmiers scolaires ont poursuivi leurs tâches habituelles, en gérant les urgences et les divers problèmes de santé rencontrés au quotidien dans les établissements. Ils n'avaient pas la possibilité de laisser de côté leurs missions essentielles pour effectuer une telle tâche.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 8 juin 2022.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

A. Buffat